



**Finances - Economie - Emploi
Formation et Chambres Consulaires**

OBJET : Cession d'une parcelle à M. Sylvain LATOUCHE – Parc d'activités du Bignon à Erbray

EXPOSE

L'entreprise LATOUCHE Peinture, spécialisée en peinture intérieure et extérieure à Rougé, a sollicité la communauté de communes par courrier en date du 9 février 2022 pour acquérir une parcelle située sur le parc d'activités du Bignon à Erbray.

M. Sylvain LATOUCHE, exerce depuis 10 ans son activité à son domicile. Son entreprise, composée de 2 salariés et 2 apprentis, est en plein développement. M. LATOUCHE souhaite ainsi réaliser son propre bâtiment, composée d'un espace showroom, ateliers, bureaux et ainsi acquérir une partie détachée de la parcelle cadastrée XD n°274 d'une superficie approximative d'environ 1 800 m².

Le service des Domaines a estimé la valeur vénale à 15 € le m², par courrier en date du 21 janvier 2021.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il vous est proposé de procéder à la cession d'une partie détachée de ladite parcelle d'une superficie approximative de 1 800 m² au prix de 15 € H.T. le m².

La signature de l'acte ou du compromis de vente devra être réalisée dans les 6 mois suivant la décision du conseil communautaire. Passé ce délai, la délibération sera considérée comme caduque.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres Consulaires » réunie le 1^{er} mars dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver la cession au profit de l'entreprise LATOUCHE Peinture, ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, une partie détachée de la parcelle XD n°274 pour environ 1 800 m² sur la commune d'Erbray (frais d'acte et taxes à la charge de l'acquéreur) ;
- de valider le prix de cession de ladite parcelle à 15 € H.T. le m²,

- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 10 mars 2022

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-16-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2022

Publication le : 14-03-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le dix mars, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU			X	P	Mme Catherine CIRON
	M. Bernard GAUDIN	X				
M. François-Xavier LE HECHO	X					
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	M. Alain HUNAUT
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Jean-Luc MARSOLLIER
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	M. François-Xavier LE HECHO
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	M. Louis SIMONEAU
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-16-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11-03-2022

Publication le : 14-03-2022



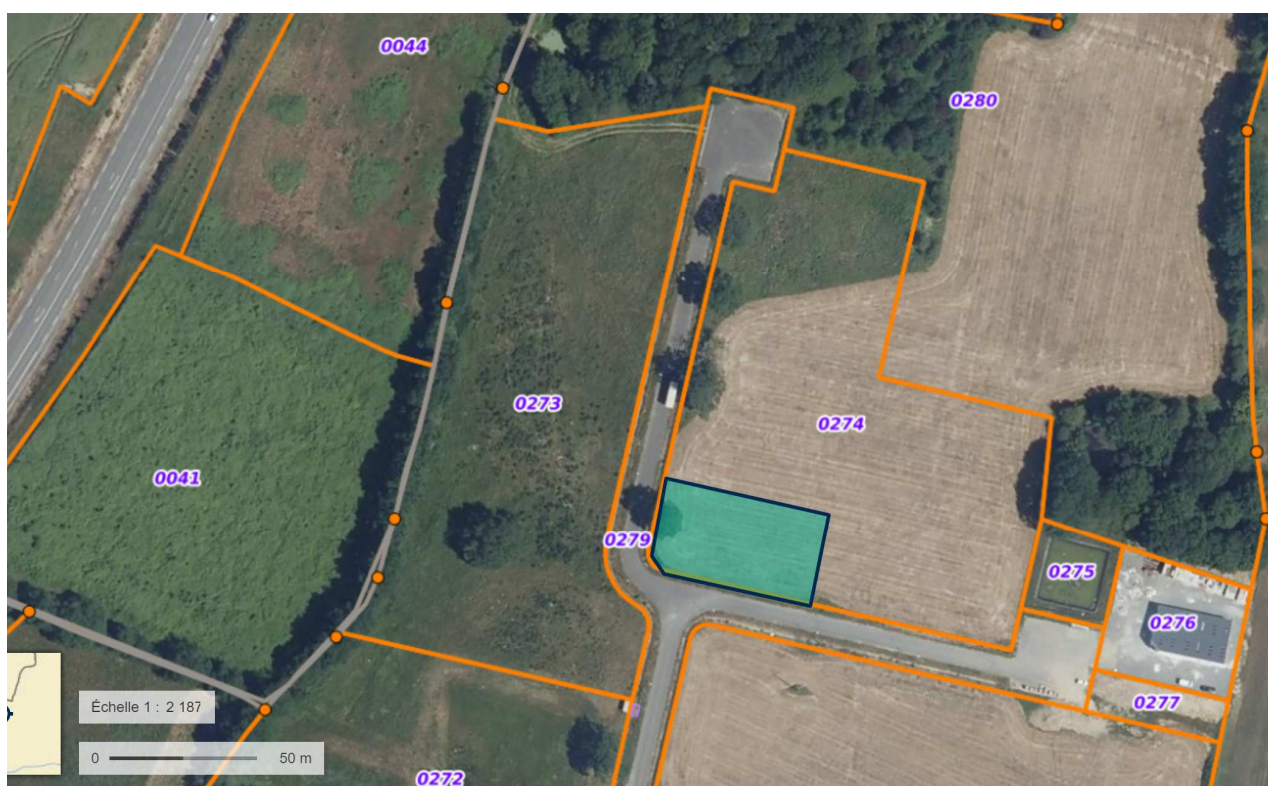
Le Président,

Alain HUNAUT



Finances - Economie – Emploi
Formation et Chambres consulaires

OBJET : Annexe – cession foncière PA du Bignon – LATOUCHE Peinture



AR-Préfecture

044-200072726-20220311-16-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11-03-2022

Publication le : 14-03-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAULT